

Durée de la session : 3 heures (une demi-journée)

Domaine de formation : ELU0104 – Déontologie et prévention de la corruption

Prérequis : Aucun prérequis

Public : Élus, collaborateurs d'élus, cadres administratifs, agents de la collectivité.

*Atteintes à la probité, prise illégale d'intérêts, favoritisme, détournement de fonds publics : les élus locaux et les agents sont exposés, souvent sans en avoir conscience, à des risques pénaux lourds dans l'exercice quotidien de leurs responsabilités. Cette formation courte, animée par un ancien magistrat de chambre régionale des comptes, permet de connaître les différentes formes d'atteinte à la probité, de repérer les situations à risque au sein de la collectivité et d'adopter les bons réflexes pour prévenir toute forme de corruption.*

## Les objectifs pédagogiques :

Cette formation a pour objectifs de permettre aux participants de :

- Connaître les différents types d'atteinte à la probité.
- Prendre conscience des risques existants au sein de la collectivité.
- Acquérir les bons réflexes pour éviter toute forme de corruption.

## Le programme :

### Les aspects juridiques :

- Les différentes formes d'atteinte à la probité.
- Les obligations de déclaration de patrimoine.
- Les institutions chargées de la lutte contre les atteintes à la probité.
- Le traitement judiciaire des actes de corruption.
- Études de cas sur des rapports publiés.

### Les bonnes pratiques au sein des collectivités :

- La cartographie des risques.
- Les obligations pour les élus « intéressés ».
- L'organisation interne, le rôle de la hiérarchie.
- Les systèmes de contrôle internes.
- Les conditions de recrutement et de départ du personnel, la rémunération.
- L'encadrement de la fonction achat.
- Les relations avec les établissements publics rattachés.
- Jeux de rôle.

## Les points forts de la formation :

- Le formateur, ancien magistrat de chambre régionale des comptes, fait part de son expérience récente au cours de laquelle il a pu détecter des cas d'atteinte à la probité, mais aussi constater de bonnes pratiques au sein de collectivités.
- Un format court (3 heures) pour acquérir les notions juridiques de base et les bons réflexes.
- Documents supports projetés, études de cas sur des rapports publiés, jeux de rôle.

## Modalités pédagogiques :

- La formation est dispensée en visioconférence, en présence de votre formateur.
- Elle alterne apports théoriques, analyses de situations, échanges et exercices pratiques pour favoriser la mise en application.
- L'ouverture de la session est garantie dès la première inscription ; la date est ensuite fixée d'un commun accord, selon vos disponibilités et celles de la formateur (plages proposées : 9h–12h ou 14h–17h).

## Moyens pédagogiques :

- Plateforme de visioconférence.
- Accès un extranet pédagogique.
- Les ressources pédagogiques (supports et documents) sont mises à disposition via cet extranet.
- Un appui technique peut être mobilisé pour l'aide à la connexion.

## Ressources pédagogiques :

- Les participants ont accès à un ensemble de ressources pédagogiques numériques : supports projetés, documents d'analyse, études de cas, exercices et fiches méthodologiques.
- Ces ressources sont mises à disposition via l'extranet dédié avant, pendant ou après la formation, selon les besoins.

## Modalités d'évaluation :

- Questionnaire sur les attentes
- La validation des acquis du bénéficiaire s'effectue par un quiz de connaissances.
- Évaluation de la satisfaction à chaud et évaluation à froid à 6 mois

## Les résultats attendus :

- À l'issue de la formation, une attestation de fin de formation vous sera remise. Elle précisera les objectifs visés, les dates, la durée.

## Formateur : Monsieur Xavier GIVELET

- Ancien élève de l'ENA (promotion Jean Monnet).
- Sous-préfet pendant 9 ans.
- Conseiller à la DATAR pendant 6 ans.
- Magistrat de chambre régionale des comptes pendant 6 ans.
- Formateur FDEL pour la déontologie, la prévention de la corruption, le fonctionnement des CCAS et le budget communal.



## Financement et coût : (Tarif exonéré de TVA – Art. 261.4-4.a du CGI)

### ■ Tarif – inscription individuelle en visioconférence – Deux options de financement :

- 240 € TTC facturés à la Caisse des Dépôts (DIF Élu).
- 280 € TTC si prise en charge sur le budget de la collectivité.

## Pour nous contacter :

**S.A.S. FDEL (Formation Des Elus Locaux)**

**Siège social :** 49, Avenue du Général de Gaulle 79200 PARTHENAY

**Téléphone fixe :** 05 49 71 17 03

**Téléphone mobile :** 06 71 61 73 49

**Adresse électronique :** [gilbertfr@formationdeseluslocaux.fr](mailto:gilbertfr@formationdeseluslocaux.fr)

**Numéro de SIRET :** 88982928900012

**Conditions générales de vente sur le site :** <https://www.formationdeseluslocaux.fr>



Notre organisme de formation est agréé par le ministère de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités locales depuis le 23 mars 2021 pour dispenser des formations aux élus locaux

Déclaration d'activité en tant que prestataire de formation enregistrée sous le numéro 75790137279 auprès de la préfète de région Nouvelle-Aquitaine

## BULLETIN D'INSCRIPTION A LA FORMATION La lutte contre la corruption

Lieu : en visioconférence

Durée : une demi-journée soit 3 heures

Date : à définir après votre inscription, avec la formateur (9h-12h ou 14h-17h)

Tarif DIF ELU (facturation à la caisse des dépôts) : 240 € TTC

Tarif COLLECTIVITE : 280 € TTC

Exonération de TVA – Art. 261.4-4.a du CGI)

### Deux moyens de s'inscrire selon le choix du financement :

**Choix 1** pour le financement DIF ELU ou **Choix 2** pour un financement par la collectivité

#### Choix 1 - Financement DIF élu : comment vous inscrire ?

- Connectez-vous sur la plateforme [moncompteformation.gouv.fr](https://moncompteformation.gouv.fr)
  - Accédez directement à la formation en cliquant sur le lien ci-dessous
  - Après vous être connecté sur [moncompteformation.gouv.fr](https://moncompteformation.gouv.fr), cliquez sur le lien ci-dessous ou copiez-collez-le dans votre navigateur, ou flashez le QR code :  
[https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-privé/html/#/formation/recherche/88982928900012\\_ELU0104-MCGX0101/88982928900012\\_ELU0104-MCGX0101](https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-privé/html/#/formation/recherche/88982928900012_ELU0104-MCGX0101/88982928900012_ELU0104-MCGX0101)
- Pour connaître les étapes détaillées d'inscription avec le DIF Élu : [cliquez-ici](#)
  - Si vos droits ne couvrent pas l'intégralité du coût, la collectivité peut compléter le financement: [cliquez-ici](#)
  - Si vous ne souhaitez pas utiliser l'identité numérique de La Poste : suivez ce guide : [cliquez-ici](#)



#### Choix 2 - Financement collectivité : comment vous inscrire ?

- Complétez le formulaire d'inscription ci-dessous (un par personne)
- Envoyez-cette page par e-mail à : [gilbertfr@formationdeseluslocaux.fr](mailto:gilbertfr@formationdeseluslocaux.fr)

### 1 FORMATION SOUHAITEE :

Nom de la session : **La lutte contre la corruption**

Date de la session : à définir après votre inscription, avec la formateur

Lieu de la session : en visioconférence

Le lien de connexion à la visioconférence vous sera transmis avec la convocation, une fois la date fixée.

### 2 ETAT CIVIL DU PARTICIPANT A LA FORMATION :

Madame ☐ Monsieur ☐ Nom : ..... Prénom : .....

### 3 COORDONNEES PERSONNELLES DU PARTICIPANT :

Téléphone : ..... Courriel : .....

### 4 MANDAT OU FONCTION DU PARTICIPANT :

Maire ☐ Maire Adjoint ☐ Conseiller (e) Municipal(e) ☐ de votre commune  
Président ☐ V. Président(e) ☐ Conseiller(e) ☐ d'une communauté de communes ou d'agglomération  
Conseiller départemental ☐ Conseiller régional ☐ Agent de la collectivité ☐ Autre ☐

### 5 COLLECTIVITE :

Intitulé de la collectivité : (exemple : mairie, communauté de communes...) : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Commune : ..... Numéro de siret : .....

#### Représentant légal de la collectivité :

Madame ☐ Monsieur ☐ Nom : ..... Prénom : .....

Fonction : (Maire – Président) .....

Téléphone de la collectivité : ..... Courriel de la collectivité : .....

#### Personne en charge dans la collectivité de la gestion administration de l'inscription (si différente du participant)

Madame ☐ Monsieur ☐ Nom : ..... Prénom : .....

Fonction : .....

Téléphone : ..... Courriel : .....

\*\*\*\*\*

Dans le cadre de l'accueil des personnes en situation de handicap sur nos formations, nous vous remercions de nous signaler si vous avez un besoin de compensation pour accéder à la formation. A partir de l'expression de vos attentes, nous mettrons en place un accueil et un accompagnement spécifiques pour favoriser l'accès à la formation que vous souhaitez suivre.

J'ai un besoin de compensation oui ☐ non ☐